



# Lou Crousen

Juillet 2021

Bulletin municipal de la commune de Cros

## CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

L'été est là, bientôt les vacances. Les résidences secondaires nombreuses sur la commune vont s'ouvrir, les gîtes et chambres d'hôtes se remplir, les familles vont se retrouver, espérons que le virus sous quelle forme qu'il soit nous laissera en paix pour profiter enfin de cette belle saison.

Ce qui est arrivé les 20 et 27 juin m'a obligé de modifier grandement le contenu du « *Mot du maire* » de ce numéro du Crousen.

C'est paradoxal, nous allons commémorer le 14 Juillet date qui marque la volonté du peuple à pouvoir décider lui-même de son destin, de choisir comment et par qui les affaires du pays doivent être conduites. Et pourtant les 20 et 27 juin 2021 alors qu'il était possible de décider qui doit nous représenter au Conseil départemental et au Conseil régional moins de la moitié des électeurs de Cros et le tiers au niveau national se sont déplacés pour exercer ce droit qui avait été acquis après de longues luttes sanglantes et une révolution. Le suffrage universel pour les hommes date de 1792 et jusqu'en 1945 les femmes se sont battues, avec juste raison, pour l'obtenir et que constate-t-on aujourd'hui, une minorité exerce ce droit fondamental en démocratie. Loin de moi l'idée de porter un jugement sur celles et ceux qui ne sont pas venus voter, mais je trouve paradoxal qu'à une époque où la critique envers ceux qui exercent une responsabilité politique est un leitmotiv permanent et assourdissant, les citoyens ne se déplacent plus pour exprimer leur choix.

Pourtant les compétences du Conseil départemental ou du Conseil régional sont au cœur de notre vie de tous les jours. Pour le premier c'est lui qui a en charge les collèges où vont nos enfants, les routes que nous empruntons tous les jours, l'action sanitaire et sociale (allocation personnalisée d'autonomie, RSA, protection maternelle et infantile, aide aux personnes handicapées...), la culture en assurant la valorisation et la sauvegarde du patrimoine. Il gère ainsi les archives et bibliothèques et les musées départementaux. Sa compétence s'exerce aussi pour l'aménagement durable du territoire qui comprend l'équipement rural, la gestion de l'eau, le remembrement et l'aménagement foncier, le développement touristique et la sécurité incendie à travers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Et dans le Gard même si ce n'est pas une compétence obligatoire, le département aide substantiellement les communes pour le financement de leurs propres projets. Aucun des nombreux projet réalisés à Cros depuis que vous m'avez élu n'auraient pu aboutir sans l'aide du département.

Le Conseil régional lui a en charge les transports : la gestion des ports et des aéroports, des Trains Express Régionaux (TER), des transports routiers interurbains et scolaires, des gares publiques routières, mais aussi la construction, l'entretien et le fonctionnement des lycées (généraux, professionnels ou agricoles), la formation professionnelle, l'aménagement du territoire et l'environnement, la gestion des déchets, des parcs naturels régionaux, développement rural et urbain, plan régional pour la qualité de l'air. Le développement économique : animation

[Suite en page 2]

### LE MOT DU MAIRE



des pôles de compétitivité, aides au tissu économique et mise en œuvre du schéma régional de développement économique, la gestion des programmes européens et est autorité pour la gestion des fonds européens

Et certainement encore beaucoup d'autres domaines que ma mémoire a oublié.

Le rôle de ces deux collectivités a pourtant été remarquable au cours de la pandémie que nous subissons encore.

Comment avec une telle quantité de domaines essentiels à leur vie quotidienne si peu de citoyens se soient déplacés pour choisir qui les exerceraient. Certainement les politiques ont leur part de responsabilités dans cette désaffection de notre devoir citoyen mais je crois très fortement que refuser de s'exprimer lorsque nous y sommes conviés se retournera au final contre les abstentionnistes. Car « *Qui ne dit mot, consent* ».

Les manifestations culturelles vont petit à petit reprendre, j'espère qu'elles vous satisferont et en attendant de vous y retrouver, je vous souhaite très amicalement un très bel été en n'oubliant pas que le virus est toujours là. Alors soyons prudents et portez vous bien.

*Bien amicalement  
Le maire, Christian Clavel*

---

## CHÈRE SÈCHERESSE...

La dernière réunion du comité « Sécheresse » a conduit la préfète du Gard à maintenir notre territoire en situation de vigilance .

Le risque de pénurie d'eau est avéré et cela a pour conséquences d'imposer :

### **Interdiction totale :**

- de laver les véhicules ;
- de faire fonctionner une fontaine qui ne soit pas en circuit fermé.

### **Restrictions entre 8h00 et 20h00 :**

- de remplir les piscines ;
- d'arroser les pelouses et les jardins d'agrément ;
- d'arroser les jardins potagers.

Il est à noter que ces interdictions s'appliquent quelle que soit l'origine de l'eau (eau publique, source, captage, forage...).

La ressource en eau reste un problème majeur sur notre commune et ailleurs, malgré des journées pluvieuses, les nappes ne sont pas au mieux de leur forme. Il est important que chacun d'entre nous prenne conscience de la réelle nécessité de faire attention à ce bien de plus en plus précieux.

Les infractions constatées sont passibles d'une amende de 5<sup>e</sup> classe pouvant aller jusqu'à 1500 € + les frais. ●

## ... ET PRÉVENTION DES INCENDIES

Les flammes sont gourmandes, très gourmandes... alors évitons de leur donner de quoi détruire notre environnement, nos habitations ou nos vies.

Il est impératif de faire extrêmement attention aux mauvais petits gestes qui risquent d'avoir de grandes conséquences... un mégot lancé dans le jardin ou sur un chemin, un barbecue mal surveillé ou une idée subite de brûler des branches que l'on vient de couper !

**Au cas où, le numéro des pompiers est le 18.** ●

Sur le site de la commune (<https://cros-cevennes.fr/>), vous pourrez consulter l'intégralité de l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2021.



## LES BONS CONSEILS DE PIMPON

Pas de feu de broussailles en été !  
Pas de feu (barbecue compris) quand il y a du vent !  
Pas de mégots dans la nature !  
Toujours avoir de quoi éteindre un départ de feu !  
Pas de feu sans surveillance !  
Éteindre (vraiment) le barbecue quand on a fini !  
Du bon sens, être responsable et tout ira bien.

## ASSOCIATIONS

L'association Esclaf'Ar tient à saluer toutes celles et tous ceux qui ont répondu à son appel pour donner un coup de main.

Grâce à eux les gros travaux nécessaires à la restauration du pont sont maintenant terminés.

Alors merci à Sébastien, Roland, Satatma, Nicole, Christelle, Véronique, Éric, Christophe, Dorji, Yona et son fils, Pascal qui ont rendu l'aventure possible.

Merci également à la municipalité de Cros qui nous soutient financièrement. Un petit film du chantier sera bientôt visible sur son site.

Votre présence si efficace nous fait rêver à d'autres interventions possibles de sauvegarde du patrimoine.

Monik Barrat



Photo © Éric Malcoste

## AGENDA

### LES DATES À RETENIR POUR (S'EN) SORTIR...

Les quelques manifestations qui ont déjà eu lieu montrent le besoin et l'envie pour tous de sortir et de se retrouver afin de partager ces moments de convivialité (la Fête des voisins) et de spectacles vivants organisés par Musika'Cros ou l'association Roue Libre. À chaque fois ce fût un succès encourageant. On continue...

#### ■ Musika'Cros

– 14 août, dans la cour de la mairie : La Fabrica fait son cinéma. Cinéma, musique et spectacle font bon ménage... Un spectacle total.

Pour tous renseignements et réservations : Frank, 06 64 81 95 77.

#### ■ Association Roue Libre (au mas de la Font)

– 24 juillet à 19h00, concert en plein air : Ma Pauvre Lucette. Groupe au tempérament de feu, un peu tout et n'importe quoi,

– 13 août à 19h00, spectacle en plein air : Farces Romaines. Six saynètes satiriques pour 2 comédiens, par la compagnie Le Rouge le Vert

Pour tous renseignements contactez Chris au 06 18 40 46 26.

#### ■ Exposition « Le Vidourle en action »

Du 25 juillet au 1<sup>er</sup> août à la mairie, une exposition proposée par l'Établissement Public Territorial de Bassin du Vidourle (EPTB) nous fera mieux découvrir ce fleuve qui traverse la commune et est un symbole fort de notre identité.

#### ■ Exposition de peinture

Du 5 au 12 août à la mairie, Isabelle Harries et Jean-Louis Bastide nous proposeront leurs dernières œuvres pour notre plus grand plaisir. À découvrir !

#### ■ 39<sup>e</sup> Rallye Cigalois

Le rallye aura lieu du 3 au 5 septembre. Le samedi 3, les RD 3, 153 et 169 seront fermées à partir de 6h30. Plus d'informations sur le site et PanneauPocket.



Concert de Banan'N Jug le 8 juillet dernier, pour le plaisir des yeux et des oreilles.  
[Photo © Bernard Princé]

### ANNE-MARIE BELLOY (née Souchier) ou l'histoire de mille vies en une seule – Première partie

Notre doyenne n'a pas seulement accumulé le nombre des années. Elle a aussi vécu au cœur d'une France politique perturbée par les conflits, la (dé)colonisation et un bouillonnement culturel majeur.

Les quelques lignes ci-dessous ne font que résumer partiellement une existence riche de rencontres, de voyages et d'anecdotes qu'une Crousène adolescente ne pouvait imaginer lorsqu'elle parcourait les prés du moulin de Cardy, aux cotés de ses deux mamans, comme elle aime à le dire.

#### Retour aux origines

Mais commençons par l'arrivée de son arrière grand-père à Cros, le pasteur Louis (Eugène) Salles. Issu de la vallée voisine de Valleraugue, le pasteur Salles est envoyé en 1855 dans la vallée du Haut Vidourle, à Cros précisément, pour y porter la « bonne parole ». Sur place, il trouve en retour l'amour terrestre par l'intermédiaire de Sophie Flavie Clauzel dont la famille détient le mas de La Pieuzelle (où vit toujours Anne-Marie actuellement...). Il l'épousera en 1857. Bien intégré au village, le pasteur Salles est même régulièrement invité à chasser les derniers loups encore présents sur le massif de La Fage. De cet amour naîtra un premier fils qui sera prénommé également Louis, comme il est coutume de le faire à cette époque lorsqu'il s'agit de l'aîné.

Mais en 1879, Louis (Eugène) Salles est muté dans le Tarn, à Mazamet. Il ne reverra jamais la source du Vidourle qu'il a tant appréciée.

Son fils, Louis (Henri) Salles – le jeune, a donc grandi à Mazamet. Il fera là-bas de brillantes études littéraires, linguistiques et théologiques. Il y épousera une certaine Irma (Philippine) Gau. Ensemble, ils auront trois enfants dont deux filles : Suzanne et Henriette, aux destins indissociables. Nous en reparlerons un peu plus loin.

Mais en 1884, Louis Salles – le vieux, décède prématurément à Mazamet, à l'âge de 52 ans. Sa veuve, Flavie, revient alors à 44 ans vivre définitivement dans la maison familiale de Cros à la Pieuzelle.

#### De Mazamet à Cros

Resté à Mazamet, son fils Louis Salles – le jeune, féru de théologie, est devenu pasteur à son tour. Il sera d'abord nommé à Clairac, puis à Narbonne et enfin à Montauban où il sera repéré par ses pairs pour diriger le très huppé Institut Jean Calvin, un pensionnat protestant pour garçons de haute réputation.

Désormais membre de l'élite intellectuelle de Montauban, la famille Salles est régulièrement invitée dans les soirées mondaines. La jeune Henriette, l'aînée, y rencontre alors un fonctionnaire d'État en pleine ascension, Paul Souchier.

Paul vient de quitter la capitale, sans doute pour mieux digérer l'échec d'un premier mariage avec une parisienne. Il a accepté un poste en province et se retrouve chef de cabinet du préfet du Tarn-et-Garonne ! Henriette et Paul ne se résisteront pas longtemps et finiront par se dire « oui ».

Nous sommes alors en 1917.

Paul a malheureusement une fragilité pulmonaire invalidante depuis son enfance. Il n'a donc pas été mobilisé sur le front de la Grande Guerre. Mais une aisance intellectuelle affûtée compense largement une santé un peu plus délicate. Il fait vite l'unanimité autour de lui.

Puis le hasard se mêle à l'histoire !

[Suite en page 5]

*Quelques personnages illustres ont fait une halte plus ou moins prolongée à Cros. Certains y sont revenus régulièrement pour passer des moments de villégiatures quand d'autres s'y sont carrément installés. Cette rubrique vous propose de mieux connaître certains d'entre eux.*

[Suite de la page 4]

Au cours d'un passage à l'hôpital de Montauban pour son problème pulmonaire, il fait la connaissance d'un certain Henry de Jouvenel, alors sénateur de Corrèze, également hospitalisé dans la même chambre. D'un lit à l'autre, les deux hommes sympathisent. Cette rencontre bouleversera le destin de Paul et par là-même, celui de ceux qui l'entourent dont Anne-Marie, sa fille unique, future doyenne de Cros, qui verra le jour un certain 8 juin 1922, à Paris. Mais déjà, le destin avait décidé de s'amuser un peu avec elle puisque sa date de naissance officielle lui confère un jour de moins.

Et cela ne faisait que commencer...

(à suivre...)

Philippe Deshons

## BON À SAVOIR

### RENTRÉE 2021 : TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS

À peine les vacances commencées et il faut déjà penser à la rentrée... La Région Occitanie va prendre en charge le coût des transports scolaires dès la rentrée prochaine. Ce nouveau dispositif est destiné aux élèves de la maternelle au lycée résidant en milieu rural.

Les démarches à faire sont simples : il suffit de s'inscrire avant le 31 juillet (après cette échéance, un forfait de 25 € sera demandé) sur le site [lio.laregion.fr](http://lio.laregion.fr).

Votre enfant est ayant-droit et bénéficie de la gratuité si :

- il habite dans le Gard ;
- il habite à plus de 3 km de l'établissement scolaire ;
- il est scolarisé de la maternelle à la terminale (hors apprentis) ;
- il est scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat d'association ;
- il est scolarisé dans son établissement de secteur ou sur dérogation ou décision d'affectation ;
- il est scolarisé dans l'établissement le plus proche de chez moi ;
- il voyage sur service non urbain.

Si votre enfant ne répond pas aux critères précédemment cités, il peut bénéficier d'un accès aux cars de transports scolaires dans la limite des places disponibles. Vous devrez, à ce titre, vous acquitter d'une carte d'accès spécial. ●

### LE CONCOURS DE L'ÉTÉ

Vous aimez les paysages de Cros, ses habitations, sa nature, sa faune ou son histoire... Faites des photographies des lieux qui vous sont chers, des gens qui y vivent ou de vos envies et pourquoi pas des photos « avant/après ».

Ce concours est ouvert à toutes et tous du 14 juillet au 30 septembre (voir règlement en mairie ou sur <https://cros-cevennes.fr/>). Les meilleurs envois seront primés (surprises) et une future exposition en mairie présentera vos œuvres.

Astuces et conseils, privilégier vos lumières deux heures après le lever du soleil et deux avant son couché, les ombres ainsi créées mettrons du relief à vos mas. Et pour ceux qui aime la retouche via un smartphone ou une tablette, une application géniale et gratuite : *Snapseed* sur tout les stores...

Alors à vos appareils photos, smartphones et autre tablettes... et faite parvenir vos chef-d'œuvre en haute définition à Éric Malcoste : [crosphotos@orange.fr](mailto:crosphotos@orange.fr) ●



## DÉCOUVERTE

### NOS CHEMINS DE RANDONNÉES

Une équipe de randonneuses et de randonneurs émérites a entrepris de nettoyer, d'aménager et de baliser certains de nos chemins communaux. Ces chemins qui sont propriétés de la commune même si ils passent chez des particuliers avaient pour but de relier les mas les uns aux autres à l'époque où les habitants savaient se déplacer à pied. Ils sont maintenant rarement utilisés et les friches les rendent quasiment impraticables.

C'est pour permettre la redécouverte de ces chemins communaux qui offrent de belles promenades sur notre territoire avec souvent des points de vue surprenant que cette équipe de marcheurs/nettoyeurs les remet en « état ».

Actuellement deux chemins sont balisés avec divers niveaux de difficultés. Des guides explicatifs seront bientôt disponibles en mairie ou dans les lieux d'hébergement. Pour le moment des fiches succinctes permettent de partir à la découverte de ces lieux que les anciens arpentaient quotidiennement. ●



## EN BREF

### ■ Ordures ménagères

En été, le ramassage des ordures ménagères a lieu mardi et vendredi pour les déchets résiduels (bacs noir) et mercredi pour les déchets recyclables (bacs jaune). Les différents lieux de collectes sont à la disposition de tous que ce soit pour les déchets, le verre (bacs vert) ou les cartons (devant la mairie uniquement).

Merci d'être responsable en ne jetant pas n'importe quoi, n'importe où. Ces « négligences » défigurent notre commune et occasionnent un surcroît de travail inutile à Gaëtan, notre employé municipal.

Si vous avez besoins de vous débarrasser d'objets électriques, de déchets de bricolage, de produits polluants ou de végétaux rendez-vous à la déchetterie de Saint-Hippolyte-du-Fort qui est gratuite et ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

### ■ Culte catholique

Des messes à l'église St Vincent (sur la départementale 347) auront lieu à 9h00 les mercredis 14 et 21 juillet ainsi que les mercredis 18 et 25 août.

## ÉTAT CIVIL

### ■ Décès

— Nadine JAOUÏ, décédée le 31 mai à l'âge de 98 ans.  
Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

### ■ Pacs

— Pauline LAFARE et Laurent SADAT se sont pacsés le 1<sup>er</sup> juillet.  
Tous nos vœux de bonheur à ce nouveau couple musical.

## INFOS UTILES

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.  
Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : [communecros@wanadoo.fr](mailto:communecros@wanadoo.fr)  
Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/>

Lou Crousén est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour recevoir par courriel une version digitale.  
Christian Clavel, maire de Cros, est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.